

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES	3
INTRODUCTION	5
01 ACCES AU SEJOUR EN BELGIQUE POUR ETUDIER	6
1 . Demande d'autorisation de séjour	6
1.1 Via l'Ambassade ou le Consulat belge	7
Principe	7
Démarches à l'arrivée	8
1.2 Via l'administration communale	9
2 . Conditions pour obtenir cette autorisation	9
2.1 Conditions d'études	9
Les études doivent se faire	9
Preuves du statut d'étudiant.....	11
Etudiant non-résident	11
2.2 Conditions de santé	11
2.3 Conditions de sécurité	11
2.4 Conditions financières.....	12
Bénéficiaire d'une bourse ou d'un prêt	12
Engagement de prise en charge par un tiers.....	12
Toute autre preuve de moyens de subsistance suffisants	13
3 . Cas du refus de la demande de séjour	14
4 . Renouvellement du titre de séjour	15
4.1 Procédure	15
4.2 Cas où l'autorisation de séjour prend fin ou la demande de renouvellement est refusée	16
4.3 Quel seuil de réussite ?	18
4.4 Que se passe-t-il en cas de changement d'orientation ?	20
4.5 Cas où l'autorisation de séjour risque de ne pas être automatiquement renouvelée	20
5 . Etudiant frontalier	21
6 . Mobilité internationale	21
6.1 Principe	21
6.2 Entraves à la mobilité	22
7 . Quand l'étudiant finit ses études	23
7.1 L'étudiant a obtenu son diplôme en Belgique.....	24
7.2 L'étudiant a obtenu son diplôme à l'étranger mais a étudié en Belgique	24
7.3 Procédure dans les deux cas	24
7.4 Refus de la demande ou fin de l'autorisation de séjour.....	25
8 . L'étudiant peut-il venir avec sa famille ou se faire rejoindre par sa famille ?	26
8.1 Qui peut rejoindre l'étudiant ?.....	26
8.2 À quelles conditions ?	27
la preuve de moyens de subsistance suffisants	27
l'assurance maladie	27
un logement suffisant	28
la santé publique.....	28
la sécurité publique.....	28
vie commune	28
8.3 Quelle est la procédure à suivre ?	28
8.4 Documents nécessaires.....	29
8.5 Les membres de la famille doivent-ils résider ensemble ?	31
9 . L'étudiant peut-il être éloigné du territoire ?	31
10 Recours	32
10.1 Recours juridictionnels.....	32
Recours devant le Conseil du Contentieux des étrangers	32
Recours en cassation devant le Conseil d'Etat	32
10.2 Médiateur fédéral.....	32
11 Trouver une aide juridique	33
11.1 Aide juridique.....	33
Aide juridique de première ligne.....	33
Aide juridique de deuxième ligne	33
11.2 Assistance judiciaire	34
11.3 Trouver un avocat spécialisé.....	35
Principe	35
D'autres consultations juridiques	35
11.4 Aide sociale	35

02	CONDITIONS PARTICULIERES D'ACCES AUX ETUDES	36
1	. Preuve de la maîtrise suffisante de la langue française	36
2	. frais d'inscription dans l'enseignement supérieur pour les étudiants étrangers	37
2.1	Quels sont les étudiants assimilés ?	37
2.2	Quels sont les étudiants étrangers exemptés ?	37
	Dans les Hautes écoles et écoles supérieures des arts	38
	Dans les universités	38
2.3	Montants de la contribution supplémentaire	38
	Dans les hautes écoles ou les écoles supérieures des arts	39
	Dans les universités	40
	Dans l'enseignement de promotion sociale	40
2.4	Quand les frais doivent-ils être payés ?	40
2.5	L'étudiant peut-il contester la contribution supplémentaire ?	40
	Recours interne	40
	Existe-t-il d'autres recours ?	40
3	. Équivalences de diplôme	41
3.1	Principes communs	41
	Délais d'introduction de la demande d'équivalence	41
	Authentification et légalisation des documents	42
	Traduction des documents	43
	En cas d'absence de documents scolaires	44
3.2	Équivalence d'un titre d'études primaires ou secondaires étrangers pour poursuivre des études dans l'enseignement primaire ou secondaire	45
	Remarques préliminaires	45
	Introduction des dossiers de demande d'équivalence	46
	Constitution du dossier	46
	en vue d'intégrer le 4 ^{ème} degré de l'enseignement secondaire supérieur professionnel complémentaire	47
	Équivalence pour retourner en secondaire (hors 4 ^{ème} degré)	47
3.3	Équivalence d'un titre étranger d'études secondaires pour poursuivre des études dans l'enseignement supérieur	49
	Remarques préliminaires	49
	Introduction de la demande	50
	Coût	51
	Documents nécessaires	51
	Décision d'équivalence	52
	Contestation	53
3.4	Équivalence de diplôme supérieur pour l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles	54
	Documents nécessaires	54
	Décision d'équivalence	54
	Contestation	55
3.5	Équivalence de diplôme supérieur étranger aux grades académiques (diplômes universitaires) en Fédération Wallonie-Bruxelles	55
	Introduction de la demande	55
	Documents nécessaires	55
	Décision d'équivalence	55
	Contestation	56
4	. Etudes contingentées – décret non-résident	56
4.1	inscription comme étudiant résident	57
4.2	inscription comme étudiant non-résident	59
03	ÉTUDIANT ETRANGER ET LE TRAVAIL	62
1	. Travail salarié (étudiant)	62
1.1	Principe	62
1.2	Procédure	62
1.3	Période de travail	62
2	. Travail indépendant	63
2.1	Conditions	63
2.2	Carte professionnelle	63
3	. séjour après les études	64
3.1	séjour temporaire : carte a « recherche d'emploi »	64
3.2	séjour illimité - carte B	64
3.3	résidence de longue durée – carte L	64
	SOURCES JURIDIQUES	65
	ANNEXES	69
	CLAUSE DE DROIT D'AUTEUR	72